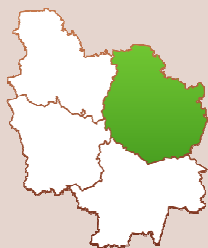




## OPERATION FOYERS TEMOINS AU CONSEIL GENERAL DE LA COTE-D'OR



**Localisation :** Côte-d'Or

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil général de la Côte-d'Or

**Début du projet :** septembre 2010



### Présentation de l'opération

#### CONTEXTE

Dans le cadre de l'élaboration du plan départemental de prévention des déchets, le Conseil général de la Côte-d'Or a souhaité lancer une opération « Foyers Témoins » auprès de son personnel pour initier une démarche d'éco-exemplarité de ses services. L'objectif était de sensibiliser les agents départementaux pour ensuite faciliter la mise en œuvre d'actions de prévention des déchets en interne. Cette première démarche d'éco-exemplarité a permis d'afficher la volonté du Conseil général en matière de prévention auprès des collectivités locales ayant la compétence déchets, et de favoriser ainsi le déploiement de programmes locaux de prévention à leur échelle.

#### DESCRIPTION

Des agents des services du Conseil général de la Côte-d'Or se sont engagés dans une opération « Foyers Témoins » pour tester la mise en œuvre de gestes de prévention dans leur cadre familial. La mobilisation s'est faite par un appel à volontaires dans la lettre d'information interne du Conseil général avec, en parallèle, une sensibilisation de la hiérarchie pour qu'elle puisse relayer l'information dans les services. Les 21 agents sont issus de 8 services différents et représentent une diversité de niveaux hiérarchiques, ainsi que de situations familiales et de types d'habitat. Chaque participant s'est engagé à tester 3 à 4 gestes de prévention choisis parmi les 10 proposés et à faire un suivi de sa quantité de déchets produits. En retour, il a pu bénéficier d'un accompagnement et participer à des réunions d'échanges entre volontaires, en toute convivialité. Au final, les 21 foyers témoins ont réduit en moyenne de 11 % leur quantité de déchets présentés à la collecte. A l'issue de l'opération, qui a duré 4 mois, ils étaient prêts à poursuivre une grande majorité des gestes qu'ils avaient testés. Au-delà de cette opération, ces agents peuvent maintenant témoigner de leur expérience et s'impliquer dans les groupes de travail du plan départemental de prévention.



Photos : Nadine BAUDIN et CG 21

Les « foyers témoins » visitent le centre de tri du Grand Dijon



## Mise en œuvre de l'opération

### GRANDES ÉTAPES

- Mobilisation des volontaires de septembre à novembre 2010 : lancement d'un appel à volontaires dans la lettre d'information interne au Conseil Général ; interventions de la chargée de mission « prévention » dans les comités de direction ; intervention lors d'une réunion de la direction agriculture-environnement.
- Réunion de lancement le 13 décembre 2010 : présentation générale de la prévention des déchets, explication du déroulement des 4 mois
- Démarrage de l'opération début janvier 2011 : distribution des kits familles témoins (comprenant un livret de présentation de l'opération, les fiches de mesure pour le premier mois, le matériel pour effectuer les pesées) ; début de l'opération et des pesées avec un premier mois sans gestes de prévention
- Suivi et accompagnement du groupe :
  - Rédaction d'une newsletter hebdomadaire pour illustrer les gestes de la prévention des déchets et recueillir les bonnes pratiques des foyers
  - Transmission mensuelle des résultats des pesées à chaque famille (en kg/hab.an, en comparant avec les mois précédents et le groupe).
  - Organisation de réunions d'échanges autour de moments conviviaux, et de visites sur le terrain (visite de l'UIOM et du centre de tri des déchets recyclables du Grand Dijon)
- Fin de l'opération le 7 mai 2011 : réunion de clôture avec remise de cadeaux dématérialisés, suivie d'un repas au restaurant ; questionnaire d'enquête pour connaître la satisfaction des participants concernant les gestes de prévention qu'ils avaient mis en œuvre et s'ils poursuivraient ces gestes au-delà de l'opération « Foyers témoins ».

### RESSOURCES - Moyens humains et financiers

- 0,2 ETP pendant 8 mois
- Frais d'animation : 1000 €
- Fourniture de matériel : 440 €
- Récompense pour les foyers participants : 410 €

*Je souhaitais pratiquer le compostage mais, résidant en appartement, cela n'était pas possible. L'opération « Foyers témoins » du Conseil général a été l'occasion pour moi et ma famille de nous lancer dans le lombricompostage, ce qui nous a permis de diminuer notre production d'ordures ménagères de 20 à 30 %. A côté de cela, nous avons testé d'autres gestes comme le « stop pub » ou la confection par nous-mêmes des yaourts et du pain. Notre participation à cette opération nous a permis de porter un autre regard sur les déchets et ce qu'ils deviennent, notamment par des visites comme celle du centre de tri à Dijon.*

Roger PELLETIER, participant de l'opération Foyer témoin



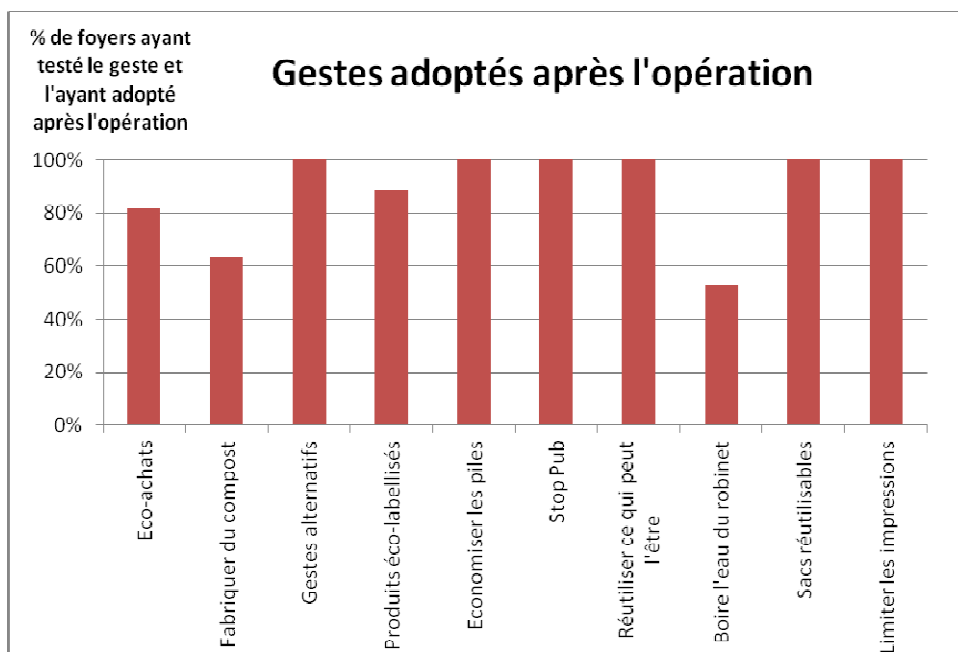
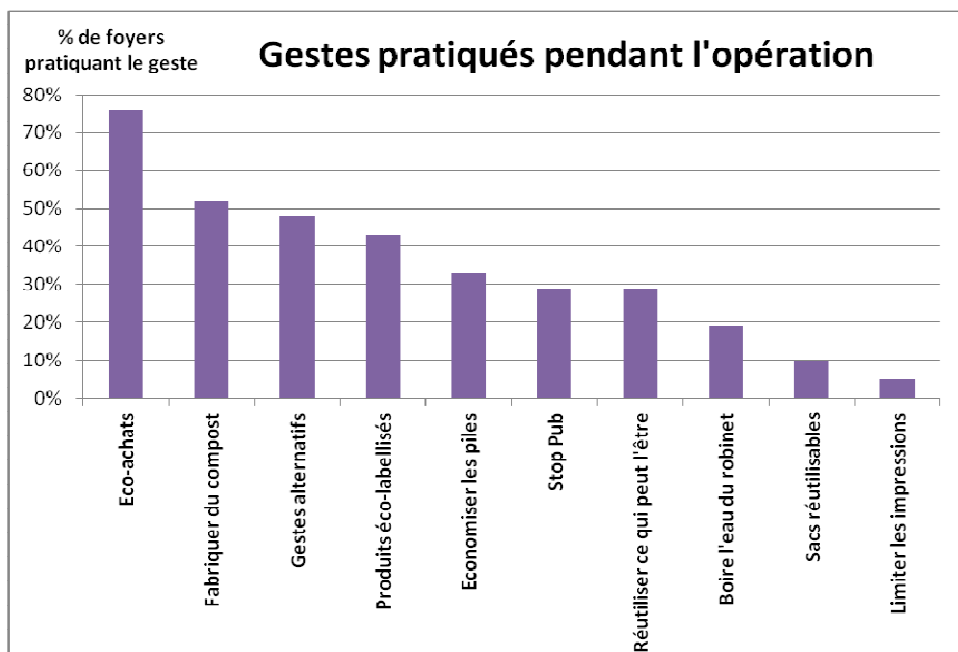
## Éléments de bilan

### BILAN ENVIRONNEMENTAL

- Une baisse moyenne de 11% sur la quantité totale de déchets mis à la collecte par les 21 foyers témoins.
- Une satisfaction élevée des participants vis-à-vis des gestes de prévention qu'ils ont mis en œuvre et une intention de les poursuivre dans une grande majorité des cas.

### Les 10 gestes de prévention proposés aux foyers témoins

1. Choisir le conditionnement et le produit qui génèrent le moins de déchets
2. Préférer les sacs réutilisables pour transporter les achats
3. Apposer un autocollant Stop-Pub sur la boîte aux lettres
4. Limiter les impressions papier
5. Boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille
6. Economiser les piles, utiliser des piles rechargeables (pour limiter la nocivité des déchets)
7. Réutiliser ce qui peut l'être
8. Fabriquer du compost
9. Choisir des produits avec des labels environnement (pour limiter la nocivité des déchets)
10. Gestes alternatifs (bien gérer le réfrigérateur, faire soi-même les yaourts, pizzas, jus de fruits...)



## BILAN SOCIAL

- L'opération a créé du lien entre les personnes du groupe et a plus globalement favorisé les échanges entre les services du Conseil Général autour de la prévention des déchets.
- Cela a permis une sensibilisation à la prévention des volontaires qui pourront témoigner de leur expérience et s'impliquer dans les groupes de travail du Plan Départemental de Prévention.
- Certains gestes ont pu être facilement mis en pratique par les volontaires. C'est le cas du stop-pub, de l'utilisation de piles rechargeables ou de produits éco-labellisés, du compostage domestique. En revanche, les changements d'habitudes de consommation (choisir les bons conditionnements, les produits générant le moins de déchets, etc) ont été plus difficilement mis en œuvre.
- L'opération a permis un changement de comportement des foyers à court terme, mais aussi à plus long terme. Les volontaires ont en effet déclaré poursuivre une grande majorité des gestes qu'ils avaient testés au-delà de l'opération.

## Contact

Mathilde MOUCHET  
Chargée de mission  
« prévention »  
Conseil général de Côte-d'Or  
53 bis rue de la Préfecture  
21000 DIJON  
Tél. : 03 80 63 62 01

Courriel :  
mathilde.mouchet@cg21.fr

*Cette opération a permis de mieux faire connaître et comprendre ma mission dans les différents services et à tous les niveaux hiérarchiques. Cela a été un bon préalable au lancement du plan départemental de prévention. J'ai pu également valoriser cette opération à plusieurs reprises, notamment auprès d'élus de collectivités locales, comme l'illustration de la volonté du Conseil général de se lancer dans une démarche d'éco-exemplarité en matière de prévention des déchets.*

Mathilde MOUCHET

## BILAN ECONOMIQUE

- Les gains en termes de redevance d'enlèvement des ordures ménagères n'ont pas pu être estimés, aucun foyer ne s'acquittant d'une redevance incitative variable selon la quantité de déchets mis à la collecte.
- De même, les économies financières liées aux gestes de prévention n'ont pas été évaluées par les foyers témoins. Des gains ont pu cependant porter sur une réduction du gaspillage.

## Enseignements

### FACTEURS DE RÉUSSITE

- La sensibilisation préalable des directeurs de service, qui a facilité la mobilisation des volontaires.
- L'engagement de la chargée de mission « prévention » en tant que foyer témoin : elle a pu partager les mêmes difficultés et les mêmes contraintes que les autres volontaires et ainsi mieux les accompagner.
- Une animation régulière du groupe avec des visites et des moments conviviaux, pour maintenir la mobilisation et faire oublier les contraintes journalières de pesée des déchets.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

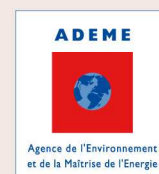
- Contraintes administratives et organisationnelles internes : pas de maîtrise directe de la chargée de mission « Prévention » sur les outils de communication pour mobiliser les volontaires ; nécessité d'adresser une note à tous les responsables hiérarchiques pour que les agents « foyers témoins » puissent se libérer sur leur temps de travail pour les réunions du groupe.
- Choix du matériel de pesée : pour être dans la logique de prévention des déchets, le choix a été fait de s'orienter vers des pesons fonctionnant sans piles, malheureusement peu précis. (Des pesons très précis existent mais fonctionnent avec piles et sont coûteux.) Les foyers témoins ont ainsi souvent eu recours à une balance de ménage.
- Difficultés à obtenir les fiches de pesée à la fin de chaque mois de la part des participants ; relances nécessaires.
- Temps important mobilisé pour l'opération, en parallèle aux autres activités de la chargée de mission « prévention ».
- Peu d'échos dans la presse ou d'événements permettant de valoriser les foyers témoins.
- Nombre d'agents participants un peu faible pour permettre une analyse par type d'habitat, type de situation familiale et favoriser un bon essaimage des expériences au sein de l'ensemble des agents départementaux.

### ELÉMENT(S) DE REPRODUCTIBILITÉ ET/OU DE TRANSFÉRABILITÉ

- La bonne mise en œuvre de ce type d'opération nécessite le soutien politique et hiérarchique de la structure.
- Un nombre minimal de participants est nécessaire pour avoir un impact intéressant sur l'ensemble des agents.

## Perspectives

Le plan départemental de prévention, validé en octobre 2011, prévoit de mettre en place une démarche d'éco-exemplarité au sein des services départementaux. Un comité de pilotage spécifique et des réunions au sein de groupes de travail permettront de mettre en place un programme d'actions pour réduire les quantités de déchets produites ainsi qu'en limiter la nocivité. Dans ce cadre, l'engagement et le témoignage des « foyers témoins » volontaires sera utile pour mobiliser l'ensemble des agents des services.



#### ALTERRE BOURGOGNE

9 Bd Rembrandt  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 68 44 30  
Fax: 03 80 68 44 31  
[www.alterre-bourgogne.fr](http://www.alterre-bourgogne.fr)